

Informations réglementaires et sécurité					
Nom du Produit		Formulation		Composition	
Toutatis® Damtec™		WG - granulés dispersibles dans l'eau		aclonifène 500 g/kg – clomazone 30 g/kg	
Usages autorisés					
Cultures	Usages autorisés	Dose	Spécifications d'usage	Stades cultures	Précautions environnement
Féverole de printemps	Désherbage (dicotylédones annuelles et graminées annuelles)	2,4 kg/ha	1 trait./an	jusqu'au stade BBCH 08	1a, 4a
Féverole d'hiver					
Pois de conserve					
Pois protéagineux de printemps					
Pois protéagineux d'hiver					
Pomme de terre					
Pour la production de plants de pomme de terre, l'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques éventuels de phytotoxicité. Au regard des données à sa disposition, Bayer CropScience décline toute responsabilité sur ces éventuels risques. Avant toute utilisation de la préparation en production de plants de pomme de terre, il est demandé de se rapprocher des établissements producteurs de plants de pomme de terre.					
1. Organismes aquatiques					
1a. Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 20 mètres par rapport aux points d'eau.					
4. Plantes non-cibles					
4a. Pour protéger les plantes non cibles, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.					
Informations relatives aux précautions d'emploi					
Classement	Classement du mélange	H315 - Provoque une irritation cutanée. H351 - Susceptible de provoquer le cancer. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.			
	Symboles et mention d'avertissement	Danger   			
	Conseils de prudence	P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau/... P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. P501 - Eliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale			
	Mesures de protection des individus	Se reporter <u>impérativement</u> au paragraphe de l'étiquette intitulé Précautions à prendre.			
Délai de rentrée des travailleurs dans la zone traitée (DRE)		24 heures après traitement.			
Conseils de protection de l'environnement		Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 20 mètres par rapport aux points d'eau. Pour protéger les plantes non cibles, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.			
Mentions légales					
Toutatis® Damtec™ : 500 g/kg aclonifène - 30 g/kg clomazone • AMM n°2150481 • Détenteur d'homologation : FMC Chemical, SPRL • Corrosion/irritation cutanée, catégorie 2 • Cancérogénicité, catégorie 2 • Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, catégorie 1 • Toxicité chronique pour le milieu aquatique, catégorie 1 • © Marque déposée de FMC Corporation, USA • Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez http://agriculture.gouv.fr/ecophyto . Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou à la fiche produit sur www.bayer-agri.fr - Bayer Service Infos au N° Vert 0 800 25 35 45. Janvier 2016 - annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application auprès de Bayer Service infos au N° Vert 0 800 25 35 45 qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.					
Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels. Pour connaître le détail pratique de cette mise en œuvre, il est nécessaire de contacter au préalable Bayer Service Infos au N° Vert 0 800 25 35 45.					
N° agrément Bayer S.A.S. : RH02118 (distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels et application en prestation de services).					
Avant toute utilisation, il convient de lire attentivement l'étiquette qui seule fait foi.					

Phytobac® = marque déposée et cahier des charges Bayer CropScience • Sencoral® SC : 600 g/l métribuzine • AMM n°2110143 • Détenteur d'homologation : Bayer S.A.S. - Bayer CropScience • Sensibilisation cutanée, catégorie 1 • Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, catégorie 1 • Toxicité chronique pour le milieu aquatique, catégorie 1 • Bastille® : 240 g/kg flufenacet - 175 g/kg métribuzine • AMM n°9800126 • Détenteur d'homologation : Bayer S.A.S. - Bayer CropScience • Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4 • Sensibilisation cutanée, catégorie 1 • Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée, catégorie 2 • Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, catégorie 1 • Toxicité chronique pour le milieu aquatique, catégorie 1 • © Marques déposées Bayer • Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou à la fiche produit sur www.bayer-agri.fr - Bayer Service Infos au n° Vert 0 800 25 35 45. Janvier 2016 - annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application auprès de Bayer Service Infos au n° Vert 0 800 25 35 45 qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. N° agrément Bayer S.A.S. : RH02118 (distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels et application en prestation de services).

Les bonnes pratiques phytosanitaires

10 gestes responsables et professionnels

AVANT L'APPLICATION



1 | ► Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.



2 | ► Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.



3 | ► Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).



4 | ► Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et les réglages des matériels d'application.



5 | ► Surveiller le remplissage du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).



6 | ► Bien vider l'emballage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor.

PENDANT L'APPLICATION



7 | ► Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

APRES L'APPLICATION



8 | ► Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.



9 | ► Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.



10 | ► Gérer les eaux de rinçage et de lavage à la ferme. Exemple : [Dispositif Phytobac®](#)



Science For A Better Life

Bayer S.A.S.
Division Crop Science / Crop Protection
16, rue Jean-Marie Leclair
CS 90106
69266 Lyon Cedex 09
France

www.bayer-agri.fr

Bayer Service Infos

0 800 25 35 45 Service & appel gratuits

DÉSHERBAGE POMME DE TERRE
POIS - FÉVEROLE

TOUTATIS®
DAMTEC™

Notice produit

“Efficacité
ou simplicité ?
Je choisis les 2 !”

Laurent, producteur
à Auchy-lez-Orchies (59)

Savoir Filière
pomme de terre

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

L'ACLONIFÈNE RENFORCÉ AVEC LA CLOMAZONE

- **SPECTRE LARGE GRAMINÉES ET DICOTS** dont renouées, chénopode et mercuriale
- **Facilité d'emploi : MOINS DE MÉLANGES**
- **Formulation WG : PAS DE BIDON À RINCER**

UNE FORMULATION INNOVANTE

LES BÉNÉFICES DE LA FORMULATION DAMTEC[™]

- **UN PRODUIT PRÊT À L'EMPLOI** pour avoir moins de mélanges à réaliser.
- **UN CONTRÔLE DE LA VOLATILITÉ** avec la clomazone micro-encapsulée pour plus de sécurité sur les cultures adjacentes.
- **UNE MISE EN ŒUVRE FACILE** : mise en suspension rapide et homogène dans la cuve.
- **UNE FACILITÉ DE NETTOYAGE DU MATÉRIEL** grâce à une formulation WG de bonne qualité.
- **UN GAIN DE TEMPS** dans la préparation pour l'agriculteur.

Fiche d'identité

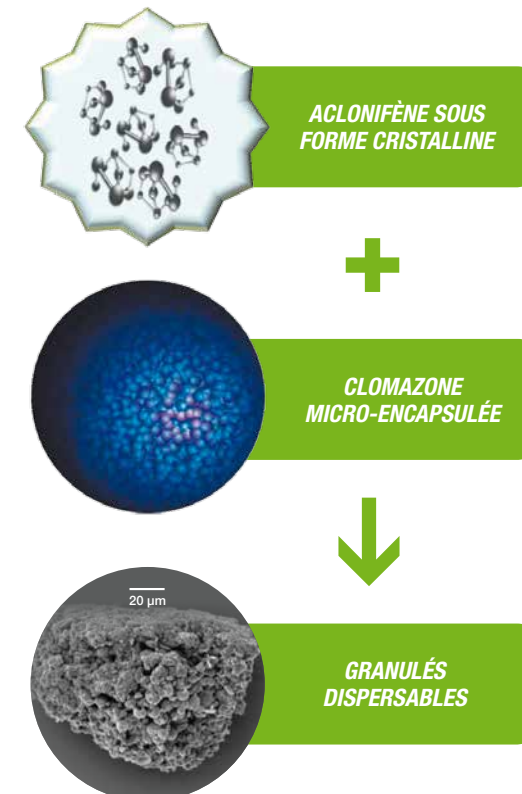
- Composition : **Aclonifène 500 g/kg**
Clomazone 30 g/kg
- Cultures :
 - Féverole de printemps
 - Féverole d'hiver
 - Pois de conserve
 - Pois protéagineux de printemps
 - Pois protéagineux d'hiver
 - Pomme de terre
- Dose homologuée : **2,4 kg/ha**
- Période d'application : **Post-semis, pré-levée (jusqu'au stade BBCH 08)**
En pomme de terre : post-semis après le dernier buttage et impérativement avant la levée
- Nombre d'application : **1 par an**
- Formulation : **Formulation WG issue de la technologie DAMTEC[™] (association d'acilonifène et de clomazone micro-encapsulée)**
- Classement : **H315 – H351 – H410**
- ZNT, DVP : **20 m**
- Conditionnement : **Sac de 5 kg**



Sac de 5 kg

Formulation

- WG DAMTEC[™] (micro-granulés dispersables dans l'eau)



L'association de l'acilonifène et de la clomazone micro-encapsulée dans une formulation WG unique et innovante.

Une technologie permettant la combinaison d'une matière active sous forme cristalline (acilonifène) avec une matière active micro-encapsulée (clomazone).



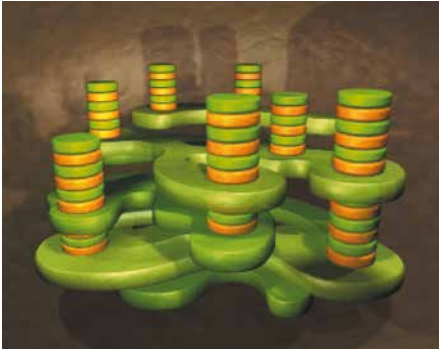
DEUX MATIÈRES ACTIVES
AUX MODES D'ACTION DIFFÉRENTS

UN OUTIL POUR GÉRER LES ADVENTICES DANS LA ROTATION

TOUTATIS[®] DAMTEC[™] associe deux modes d'action (HRAC F3 et F4) pour une bonne efficacité sur vulpin, pâturin, matricaires, mouron des oiseaux, séneçon, etc. C'est également un bon outil pour gérer les adventices dans la rotation et prévenir les risques de résistance.

L'aclonifène

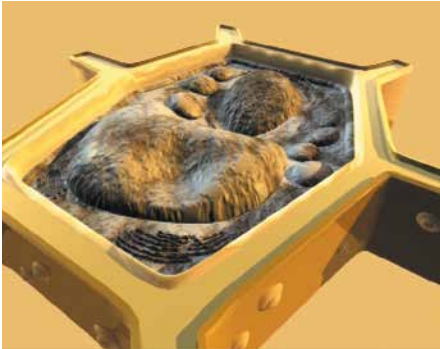
Famille chimique des diphényl-ethers (HRAC : F3)
Son mode d'action unique et original agit en prélevée contre certaines graminées et surtout de nombreuses dicotylédones. Il agit par contact et pénètre par l'hypocotyle. Il provoque des symptômes de chlorose et de déformation simultanés conduisant à la destruction de la cellule et donc au dépérissement de la mauvaise herbe.



Dépigmentation
des chloroplastes

La clomazone

Famille chimique des isoxazolidines (HRAC : F4)
Elle est absorbée principalement par les racines des jeunes adventices. Elle est ensuite transportée dans toute la plante. Elle agit sur la photosynthèse en inhibant la synthèse des caroténoïdes, entravant ainsi la formation de la chlorophylle et provoquant la destruction de la cellule.



Destruction
cellulaire

UN LARGE SPECTRE D'EFFICACITÉ,
Y COMPRIS SUR DICOTS DIFFICILES

Spectre d'efficacité
TOUTATIS[®] DAMTEC[™] à 2,4 kg/ha

Amaranthe réfléchie	
Armoise commune	
Arroche étalée	
Capselle bourse à pasteur	
Chénopode blanc	
Coquelicot	
Cresson des bois	
Datura stramoine	
Digitaire sanguine	
Ethuse	
Euphorbe réveil-matin	
Fumeterre officinale	
Gaillet gratteron	
Laiteron des champs	
Lamier pourpre	
Matricaires	
Mercuriale annuelle	
Morelle noire	
Mouron des oiseaux	
Moutarde	
Myosotis des champs	
Panic pied-de-coq	
Pâturin annuel	
Pensées	
Ravenelle	
Ray-grass	
Renouée à feuille de patience	
Renouée liseron	
Renouée des oiseaux	
Renouée persicaire	
Repousse de betterave	
Repousse de colza	
Séneçon commun	
Tabouret des champs	
Véroniques	
Vulpin des champs	

Efficacité > 95% 95 à 85% 85 à 70% < 70%

Source :
Bayer

Positionné en pré-levée, TOUTATIS[®] DAMTEC[™] est l'association contre les adventices les plus présentes et les plus difficiles en culture de pomme de terre, pois et féveroles. Il fait ainsi preuve d'une efficacité renforcée, régulière et de haut niveau notamment contre :

- Renouées
- Chénopode
- Gaillet
- Mercuriale



Renouée des oiseaux



Gaillet



Chénopode blanc



Mercuriale annuelle

IDENTIFIEZ LES DICOTYLÉDONES
AU CHAMP

Bayer Dicot'ID :
une application mobile pour
diagnostiquer les adventices
en direct de vos parcelles.



www.bayer-agri.fr/outils-services/dicotid/

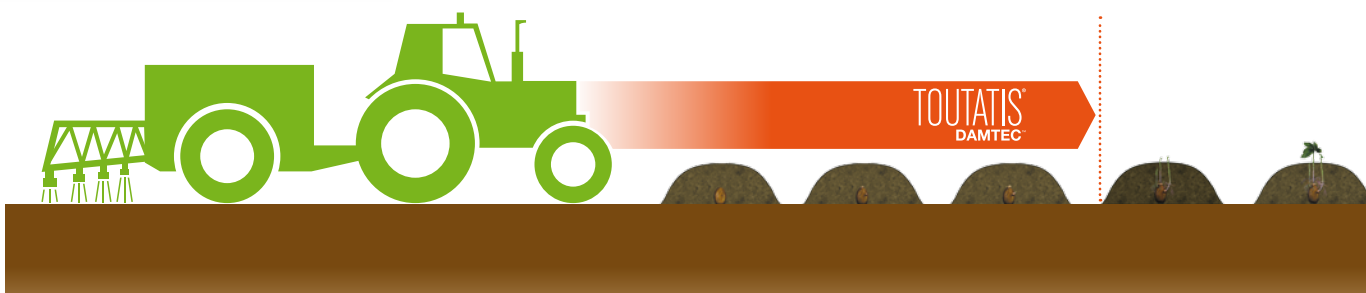
POMME DE TERRE



Recommandations de positionnement

Utiliser TOUTATIS[®] DAMTEC[™] après le dernier buttage et impérativement avant la levée des pommes de terre.

Ne pas rebuter après application.



PRÉCONISATIONS

ADAPTER LA STRATÉGIE EN FONCTION DE LA FLORE

Flore peu complexe et infestation faible à modérée
(chénopode, renouées, mercuriale...)

TOUTATIS[®] DAMTEC[™]
(2,4 KG/HA)

Flore plus complexe et infestation modérée
(chénopode, renouées, mercuriale, fumeterre...)

TOUTATIS[®] DAMTEC[™]
(2,4 KG/HA) + SENCORAL[®] SC (0,3 L/HA)

Infestation forte et complexe
(chénopode, renouées, mercuriale, morelle, fumeterre, ray-grass...)

TOUTATIS[®] DAMTEC[™]
(2,0 KG/HA) + BASTILLE[®] (1,5 KG/HA)

UTILISATION SUR POMME DE TERRE PLANTS :

- ▶ Avant toute utilisation de la préparation en production de plants de pomme de terre, il est demandé de se rapprocher des établissements producteurs de plants de pomme de terre.

POIS ET FÉVEROLES



Recommandations de positionnement

TOUTATIS[®] DAMTEC[™] doit être utilisé en post-semis pré-levée (jusqu'au stade BBCH 08), le plus tôt possible après le semis et dans tous les cas avant la levée de la culture.

PRÉCONISATIONS

ADAPTER LA STRATÉGIE EN FONCTION DE LA FLORE

Flore peu complexe et infestation faible à modérée
(repousses de colza, gaillet, matricaires, ravenelle, chénopode, renouées, mercuriale...)

TOUTATIS[®] DAMTEC[™]
(2,4 KG/HA)

Flore plus complexe et infestation modérée à forte :
adapter le partenaire en fonction des adventices présentes sur la parcelle. **Demandez conseil à votre technicien ou Bayer Service Infos**

TOUTATIS[®] DAMTEC[™]
(2,0 KG/HA) + PARTENAIRE

- ▶ Sur féverole, en cas d'association, adapter la dose de TOUTATIS[®] DAMTEC[™] de 1,8 à 2,0 kg/ha. Ne pas utiliser sur la variété Maya.

- ▶ L'utilisation de la préparation TOUTATIS[®] DAMTEC[™] peut entraîner l'apparition de symptômes de blanchiment mais qui sont transitoires et n'affectent ni le rendement, ni la qualité des produits.



BÉNÉFICES POUR L'AGRICULTEUR

Caractéristiques TOUTATIS[®] DAMTEC[™]

Solution de pré-levée associant
2 SUBSTANCES ACTIVES RECONNUES

EFFICACITÉ RÉGULIÈRE ET DE HAUT NIVEAU
sur un SPECTRE LARGE graminées et dicots
(dont renouées, chénopode, gaillet et mercuriale)

FORMULATION INNOVANTE

PRÊT à L'EMPLOI : moins
de mélanges, de manipulations
et de risques d'erreur de dosage

Formulation WG :
pas de bidon à rincer

Clomazone micro-encapsulée
pour une volatilité contrôlée : bonne
SÉLECTIVITÉ, pas de sensibilité
variétale sur pomme de terre

Efficacité PEU DÉPENDANTE
de la nature du sol et de l'humidité

Bénéfices utilisateur

ADAPTÉ AUX PRATIQUES
ACTUELLES de désherbage

L'aclonifène renforcé avec la clomazone
pour CONTRÔLER LES ADVENTICES
LES PLUS PRÉSENTES ET LES PLUS
DIFFICILES

Mise en œuvre facile :
gain de TEMPS, de CONFORT
et de SÉCURITÉ

SÉCURITÉ quelles que soient
les conditions



PAROLES DE PRODUCTEURS

Ils ont testé TOUTATIS[®] DAMTEC[™] en 2015



Laurent, producteur à Auchy-lez-Orchies (Nord)

« Efficace et bien plus pratique »

« J'ai apprécié son efficacité et il est beaucoup plus
pratique : on perd moins de temps à préparer le
traitement. »



Matthieu, producteur à Saumeray (Eure-et-Loir)

« Un désherbage très efficace
avec un seul produit »

« J'ai été très satisfait de mon désherbage. Le fait qu'il soit
disponible en un seul produit est un point fort en sa faveur. »



CULTURES SUIVANTES ET DE REMPLACEMENT

Cultures suivantes dans la rotation

Délai avant la mise en place d'une culture de
remplacement et/ou de rotation après l'application
de TOUTATIS[®] DAMTEC[™] (à la dose de 2,4 kg/ha) :

Avec un travail du sol superficiel de 8-10 cm :

- 1 mois : pois protéagineux.
- 4 mois : tournesol, féveroles.

Avec labour d'au moins 25 cm :

- 1 mois : soja, maïs, sorgho, haricots, ray-grass.
- > 4 mois : autres cultures dans la rotation

Dans le cadre de la rotation, il est conseillé de
procéder à l'aération du sol le plus tôt possible
après la récolte et de repousser le travail du sol au
plus près de la mise en place de la nouvelle culture.
Ne pas semer ou planter des cultures de type racines
et tubercules pendant un an après application de la
préparation.

Cultures de remplacement

En cas d'échec de la culture, ne pas implanter de
culture à cycle court (environ 30 jours entre le semis/
la plantation et la récolte) et moins de 90 jours après
le traitement.



BONNES PRATIQUES D'UTILISATION



QUALITÉ DE PULVÉRISATION

La qualité de la pulvérisation est un facteur essentiel qui conditionne l'efficacité, la sélectivité du traitement et le respect des limites maximales de résidus. Elle permet aussi de limiter les risques pour l'utilisateur et l'environnement en réduisant les dérives potentielles.

Pour optimiser la qualité de pulvérisation, des mesures simples peuvent être mises en place :

- prendre connaissance des spécificités du produit à appliquer et des recommandations d'utilisation précisées au niveau du « mode d'emploi » de l'étiquette (préparation de la bouillie, mélanges, compatibilités, doses préconisées, conditions de traitement...);
- contrôler et régler le matériel d'application pour optimiser son fonctionnement avant chaque campagne d'utilisation (état de la pompe, manomètre, buses, réparer les fuites éventuelles, contrôler le débit et la répartition de la pulvérisation, ouvrir ou fermer des buses ou diffuseurs lors des stades précoces de la végétation, ne cibler que la culture);
- observer les conditions météorologiques lors de l'application et prendre en compte l'environnement proche de la parcelle (habitations, cours d'eau, mares, chemins pédestres...).

La réglementation impose de ne pas traiter lorsque la force du vent est supérieure à 3 sur l'échelle de Beaufort (soit 19,2 km/h). Il est aussi important de prendre en compte la température et le taux d'hygrométrie.

Retrouvez les recommandations et informations pratiques concernant la pulvérisation sur



- www.bayer-agri.fr/produits/ toutes les fiches techniques de notre gamme de produits,
- www.bayer-agri.fr/bonnes-pratiques-reglementation/ des informations pratiques pour se préparer au contrôle obligatoire du pulvérisateur, la fiche pratique « Arrêté du 12 sept. 2006 ».



ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITÉ

L'utilisation des produits phytopharmaceutiques doit s'effectuer dans le cadre des bonnes pratiques environnementales afin de limiter le transfert de ces produits dans l'environnement, notamment vers le milieu aquatique. Dans ce cas, les pollutions par les produits phytopharmaceutiques peuvent être d'origine ponctuelle ou diffuse.

Pollutions ponctuelles

Déversement accidentel de produit ou de bouillie lors des différentes phases de manipulation : stockage, préparation de la bouillie, vidange de la cuve ou des eaux de rinçage... gestion des emballages vides ou des reliquats de produits mal maîtrisée.

Pollutions diffuses

Avant et après traitement, transfert de produits phytopharmaceutiques dans les eaux de surfaces ou souterraines par des mécanismes de ruissellement, dérive ou drainage.

Pour éviter ces pollutions, des mesures préventives sont à mettre en place au niveau de l'exploitation et au champ. Elles sont d'ordre réglementaire ou de la recommandation :

- contrôler et régler le matériel afin d'éviter les fuites accidentelles de produit dans l'environnement ;
- ne pas traiter si la force du vent est supérieure à 3 sur l'échelle de Beaufort (soit 19,2 km/h) ;
- respecter une Zone Non Traitée (ZNT) de 5 mètres minimum en bordure d'un point d'eau, comportant un dispositif végétalisé ou arbustif (cf. définitions de l'Arrêté du 12 septembre 2006).
- gérer les effluents au champ en respectant la réglementation ou installer un dispositif reconnu officiellement par le ministère de l'Environnement pour la gestion des effluents phytopharmaceutiques de type Phytobac® ;
- rincer de façon appropriée les bidons vides, les remettre aux organismes assurant leur collecte en vue de leur élimination par Adivalor. Les PPNU (Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables) doivent aussi être apportés dans les lieux de collecte destinés à l'élimination de ces produits ;
- suivre les règles de construction et d'organisation du local de stockage, aire de remplissage et de lavage ;
- connaître les mesures d'urgence en cas d'incident (exemple : déversement de la cuve sur la route).

Retrouvez les recommandations sur bonnes pratiques environnementales sur



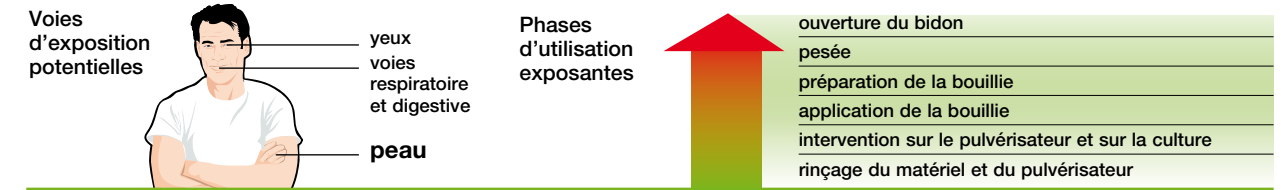
- www.bayer-agri.fr/bonnes-pratiques-reglementation/
- Vous pourrez consulter la fiche pratique « Arrêté du 12 sept. 2006 ».



PROTECTION UTILISATEUR

L'utilisation de produits phytopharmaceutiques présente un risque potentiel pour l'opérateur et toute personne travaillant sur l'exploitation. Le risque est lié au danger (toxicité et mentions de danger du produit) et au type d'exposition (phase d'utilisation, durée, type de culture, matériel...).

Avant toute utilisation, il est donc important d'analyser le risque en s'informant sur les caractéristiques du produit et en prenant en compte le type d'exposition afin de mettre en œuvre les mesures permettant de minimiser l'exposition des personnes. L'attention et les décisions à prendre seront à adapter à chaque situation.



Pour limiter les risques d'exposition :

- respecter des mesures d'hygiène :
 - se laver les mains avant et après la réalisation d'un traitement,
 - ne pas manger, ne pas fumer, ne pas téléphoner pendant l'utilisation d'un produit phytopharmaceutique ;
- aménager correctement les postes de travail (local de stockage, aire de préparation/remplissage, poste de lavage des pulvérisateurs...);
- bien choisir et entretenir son matériel (exemple : tracteur avec cabine fermée et filtres à charbon actif, le filtre étant remplacé au moins une fois par an) ;
- porter un vêtement de travail dédié, couvrant bras et jambes, à la manipulation des produits phytopharmaceutiques ;
- bien choisir et bien utiliser son Equipement de Protection Individuelle (EPI) ;
- respecter les Délais de Rentrée (DRE)
- pour les personnes que vous employez :
 - évaluer le risque d'exposition (Document Unique, Fiche Individuelle d'Exposition),
 - les informer et les former,
 - leur apporter des mesures de protection adéquates (collectives, individuelles, ergonomiques...);
- connaître les mesures d'urgence en cas de contamination (afficher les numéros d'urgence et des centre anti-poisons à proximité de la zone de préparation des produits phytopharmaceutiques).

PORT D'UNE PROTECTION ADAPTÉE LORS DES DIFFÉRENTES ÉTAPES

VÊTEMENT DE TRAVAIL	PRÉPARATION	APPLICATION*	NETTOYAGE
Vêtement de travail dédié est requis pour toute activité phytosanitaire. Ce vêtement est en polyester/coton (65/35%), déperlant et d'un grammage de 230 g/m² minimum.	✓	✓	✓
ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE	PRÉPARATION	APPLICATION*	NETTOYAGE
Gants en nitrile (EN 374-3)	✓	✓**	✓
Tablier / blouse à manches longues (Cat. III type PB3)	✓		✓

*Dans le cadre d'une application avec un tracteur sans cabine, adapter la protection selon le degré d'exposition (pulvérisation haute ou basse), le type de produit et la durée de la tâche à réaliser. Exemple : si application en pulvérisation haute, porter en plus de la protection corporelle minimale : des gants, une combinaison chimique avec capuche de Cat. III et de Type 3 ou 4 ou 5 ou 6 (selon le produit) et un masque de protection respiratoire (A2P3).

**Gants neufs dans la cabine, à ne porter que dans le cadre d'une intervention sur le matériel en cours d'application.

Raisonnement l'ergonomie, l'organisation du travail, la protection collective et enfin les équipements de protection individuelle. La responsabilité du choix et de la décision du port des E.P.I. revient à l'agriculteur ou à l'employeur de salariés utilisateurs de produits phytopharmaceutiques. Le salarié utilisateur est également responsable de la décision du port de ces équipements.

Avant l'utilisation d'un produit de la gamme Bayer, consultez



- Gestes Pro on-line sur www.bayer-agri.fr/ pour vous aider à choisir vos équipements de protection individuelle,
- www.bayer-agri.fr/bonnes-pratiques-reglementation/ pour les fiches pratiques et les vidéos « Gestes Pro », « Arrêté du 12 sept. 2006 ».



RAISONNEMENT DE LA PROTECTION

L'utilisation des produits de protection des plantes doit se raisonner dans le cadre de la conduite de la culture. Certaines pratiques agronomiques contribuent à diminuer la pression parasitaire. L'observation au champ ou l'utilisation d'Outils d'Aide à la Décision permettent d'évaluer le risque et d'adapter les interventions. Enfin, des solutions alternatives ou complémentaires peuvent être mises en œuvre.